

CANTON DE
CREIL NORD/CREIL SUD
 Envoyé en préfecture le 10/04/2026
 Reçu en préfecture le 10/04/2026
 Publié le 10/04/2026
 ID : 060-216001743-20260410-12DEL_CM070426-DE
Extrait du Registre des Délibérations
du mardi 7 avril 2026
ARRONDISSEMENT
DE
SENLIS

VILLE DE CREIL

CONVOCACTIONDate : 1 avril 2026
Affichée le : 1 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Omar YAQOUB, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice :	39
Présents :	35
Votants :	39
Pouvoirs :	4
Absent :	0

Étaient présents : Mme Döndü ALKAYA - Mme Loubina FAZAL - M. Karim BOUKHACHBA - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - M. Emmanuel PERRIN - M. Amadou KA - M. Amir ZAFAR - Mme Wanessa TOUATI-AHMED - M. Thierno DIALLO - Mme Dalila SAHNOUNE - M. Oumar KA - M. Alexandre NOUWYNCK - M. Mohamadou MBAYE - Mme Néjia CHOUIKHI - M. Ayaovi SEKLE - M. Ahmed BOUKHALFA - Mme Marieke TAOUK - M. Bienvenu MOUELLÉ - Mme Nabila BEJAOUI - M. Mohamed CAHOUCH - Mme Rosa OULD SAID - Mme Nazish PERVAIZ - Mme Patricia RÉGENT - Mme Majida EL BAKKALI - M. Heddi FADHLI - M. Abdelaziz RIFI SAIDI - M. Omar YAQOUB - Mme Peggy MOUELLÉ - Mme Danielle SOKOLONSKI - Mme Fadhila KEZZOUL - M. Marouane BOUJDOUN - Mme Karima BOUHAMIDA - M. Mohamed ASSAMTI - Mme El Hame EL HARCHAOUI.

LISTE DES DELIBERATIONSAFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :**09 AVR. 2026**DELIBERATION PUBLIEE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**10 AVR. 2026****Absents représentés**Mme DHOURY-LEHNER
M. AKABLI
Mme ALHERBE
Mme YAQOUBPouvoir à M. DEME
Pouvoir à Mme FAZAL
Pouvoir à Mme MOUELLÉ
Pouvoir à Mme SOKOLONSKI**Absents non représentés****Secrétaire de séance** : Danielle SOKOLONSKI**12 Élection des représentants dans les différentes instances - Pôle culture****■ Rapport de présentation :****Omar YAQOUB, Maire****- Comité de Jumelage de Creil (CJC)**

La ville de Creil est jumelée avec trois collectivités européennes : le district de Pendle en Grande-Bretagne depuis 1974, la ville de Marl en Allemagne depuis 1975 et la ville de Chorzów en Pologne depuis 2006.

Le Comité de jumelage, association loi 1901, coordonne et soutient les échanges organisés avec ces trois villes, que ce soit à l'initiative des communes elles-mêmes, des associations ou des établissements scolaires.

Chaque année, les différentes actions mises en place donnent l'occasion à nos habitants de mieux se connaître, d'échanger et de nouer des liens amicaux durables. Plusieurs centaines de personnes bénéficient des animations et manifestations organisées dans le cadre des jumelages.

Le comité de jumelage participe également à cette meilleure connaissance mutuelle et à l'ouverture aux autres cultures en proposant des cours d'allemand, anglais, polonais à l'année.

Monsieur le Maire est membre de droit.

Il vous est proposé de procéder à l'élection de 3 membres du conseil municipal pour siéger au comité de jumelage.

Les candidats proposés sont :

Membres titulaires : Amadou KA, Abdelaziz RIFI SAIDI, Marieke TAOUK**2 - Comité d'Organisation de la Ville aux Livres (COVAL)****30/49**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier – 80000 Amiens dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télérécurse citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr

Le centre Georges Brassens, association de loi 1901, a été créée en 1985. Il mène des missions d'insertion professionnelle, sociale et citoyenne en direction des habitants du quartier Rouher. Il développe des projets de contrats locaux d'accompagnement culturels ouverts sur le territoire en partenariat avec les associations locales.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le 10/04/2026

ID : 060-216001743-20260410-12DEL_CM070426-DE

Siègent au sein du conseil d'administration du centre Georges Brassens : le maire ou son représentant et trois membres du conseil municipal. Il vous est proposé d'élire trois membres du conseil municipal. Les candidats proposés sont :

Membres titulaires : Danielle SOKOLONSKI, Karima BOUHAMIDA, Bienvenu MOUELLÉ

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les statuts du Comité d'Organisation de la Ville Aux Livres (COVAL),
Vu les statuts du Conservatoire Municipal de Musique et de Danse (CMMD) de Creil,
Vu les statuts de l'association « La Faïencerie-Théâtre de Creil »,
Considérant que le comité de jumelage, association loi 1901, fait vivre depuis 40 ans les jumelages de la ville de Creil avec les villes de Pendle, Marl et Chorzów et permet aux Creillois de participer chaque année à des échanges avec les habitants de ces villes,
Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote**

Votants : 39	Pour : 39	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide à l'unanimité :**

Article 1^{er} : de désigner :

Membres titulaires : Amadou KA, Abdelaziz RIFI SAIDI, Marieke TAOUK
appelés à siéger au sein du Comité de Jumelage de Creil (CJC).

Article 2 : de désigner :

Membres titulaires : Peggy MOUELLÉ, Danielle SOKOLONSKI, Thierno DIALLO, Patricia RÉGENT
appelés à siéger au sein du conseil d'administration du Comité d'Organisation de la Ville Aux Livres (COVAL).

Article 3 : de désigner :

Membres titulaires : Peggy MOUELLÉ, Amadou KA, Abdelaziz RIFI-SAIDI

Membres suppléants : Rosa OULD SAID, Karima BOUHAMIDA, Bienvenu MOUELLÉ
appelés à siéger au sein du conseil d'établissement du Conservatoire Municipal de Musique et de Danse (CMMD).

Article 4 : de désigner :

Membres titulaires : Peggy MOUELLÉ, Amadou KA, Abdelaziz RIFI SAIDI

Membres suppléants : El Hame EL HARCHAOUI, Dalila SAHNOUNE, Marieke TAOUK
appelés à siéger au sein du conseil d'administration de l'association « La Faïencerie-Théâtre de Creil ».

Article 5 : de désigner :

Membres titulaires : Danielle SOKOLONSKI, Karima BOUHAMIDA, Bienvenu MOUELLÉ
appelés à siéger au sein du conseil d'administration du Centre Georges Brassens (CGB) ainsi que le Maire ou son représentant.

CREIL, le 08 avril 2026
Pour extrait certifié conforme,

Maire de Creil

Monsieur Omar YAQOUB



La secrétaire de séance

Danielle SOKOLONSKI